



Recours injonction de payer

Par **HDU**, le **11/06/2008 à 14:42**

Bonjour, et désolé si je n'ai pas trouvé le forum/sous-forum adéquat.

Je poste pour quelqu'un de ma famille, qui a de gros problèmes financiers.

Elle a une dette auprès de SOFINCO qui s'élève à 3 500 euros, un huissier a été chargé de la recouvrer.

Elle a reçu de cet huissier une signification de requête et d'ordonnance portant injonction de payer en date du 28 mai 2008.

L'huissier est venu à sa porte ce matin, lui demandant de régler avant demain la dette, sous peine de saisie.

Elle ne conteste pas la dette, mais est dans l'impossibilité totale de la régler. Elle a proposé un plan d'apurement à l'huissier qu'il a refusé.

Je sais qu'il existe une procédure d'opposition, mais elle ne nie pas la somme, donc, quel recours peut-elle avoir ?

Elle a déposé un dossier de surendettement à la BdF, mais l'huissier s'en moque comme de l'an 2.

Merci par avance.